

Plan Local d'Urbanisme

Révision allégée

Arrêté le : 22 juin 2016

Enquête publique du 26 janvier 2017 au 27 février 2017

Approuvé le 27 septembre 2017

ZONAGE DU VILLAGE 3.2.2

Echelle : 1/2000

atelier urbain

Liste des emplacements réservés

Numéro	Destination	Bénéficiaire
1	Extension des bâtiments scolaires	Commune

Légende

- INFORMATION SURFACIQUE**
- Périmètre de classement sonore d'infrastructure de transport terrestre
- PRESCRIPTION PONCTUELLE**
- ▲ Bâtiment pouvant changer de destination (article L151-11 du CU)
 - ★ Bâtiment remarquable à préserver (article L151-19 du CU)
 - ◆ Garenne artificielle à protéger (article L151-23 du CU)
 - Mare à protéger (article L151-23 du CU)
- PRESCRIPTION LINEAIRE**
- Cours d'eau à protéger (article L151-23 du CU)
 - Ripisylve à protéger (article L151-23 du CU)
 - Haie champêtre à protéger (article L151-23 du CU)
 - Chemin piétonnier à conserver (article L151-38 du CU)
- PRESCRIPTION SURFACIQUE**
- Espace Boisé Classé (article L113-1 du CU)
 - Périmètre de protection immédiat de la station de captage
 - Périmètre de protection rapproché de la station de captage
 - Périmètre de protection éloigné de la station de captage
 - Emplacement réservé
 - Élément de paysage à protéger (article L151-19 du CU)
 - Élément de paysage à protéger (article L151-23 du CU)
 - Surzonage Trame Verte et Bleue
 - Secteur avec un programme de logements encadré (article R151-38 du CU)
- TYPE DE ZONES**
- UA - Zone urbaine - centre ancien
 - UB - Zone urbaine - habitat résidentiel
 - UL - Zone de loisirs
 - UX - Zone d'activités
 - UX1 - Secteur d'activités
 - AU1 - Zone à urbaniser
 - AU2 - Zone à urbaniser
 - AU3 - Zone à urbaniser
 - AU4 - Zone à urbaniser
 - AU5 - Zone à urbaniser
 - A - Zone agricole
 - Ap - Zone agricole protégée
 - Ahl - Secteur d'habitat léger
 - ACa1 - Secteur de carrières projeté
 - ACa2 - Secteur des carrières
 - Ace - Corridor écologique
 - Ax - Secteur d'activités diffuses

